

Tableaux de bord Les contrats de professionnalisation



Source : Direccte Grand Est - Service Études, Statistiques et Évaluation :
 Tableau de bord « Contrats de Professionnalisation » - décembre 2017

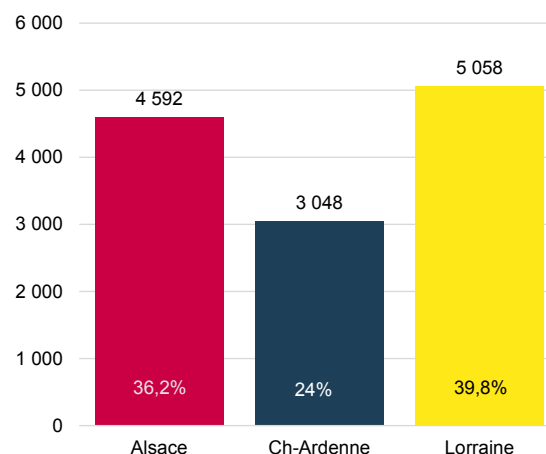
12 698 entrées en contrat de professionnalisation en 2017 dont :

- 73,9% de moins de 26 ans,
- 49,2% de femmes
- 39,8% signés sur le territoire lorrain,
- 48,4% d'entrées au mois de septembre et octobre,
- 33,6% au niveau IV de formation (avant l'entrée dans le dispositif),
- 49,2% dans des établissements des services.

1. Nombre d'entrées en contrat de professionnalisation en région Grand Est

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | évolution 2014 à 2017 | |
|-------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------------|--------------|
| | | | | | nb | % |
| Alsace | 4 455 | 4 145 | 4 191 | 4 592 | +137 | +3,1% |
| Champagne-Ardenne | 2 600 | 2 833 | 2 825 | 3 048 | +448 | +17,2% |
| Lorraine | 4 586 | 4 868 | 5 045 | 5 058 | +472 | +10,3% |
| Grand Est | 11 641 | 11 846 | 12 061 | 12 698 | +1 057 | +9,1% |

2. Nombre d'entrées en contrat de professionnalisation par ancienne région - 2017



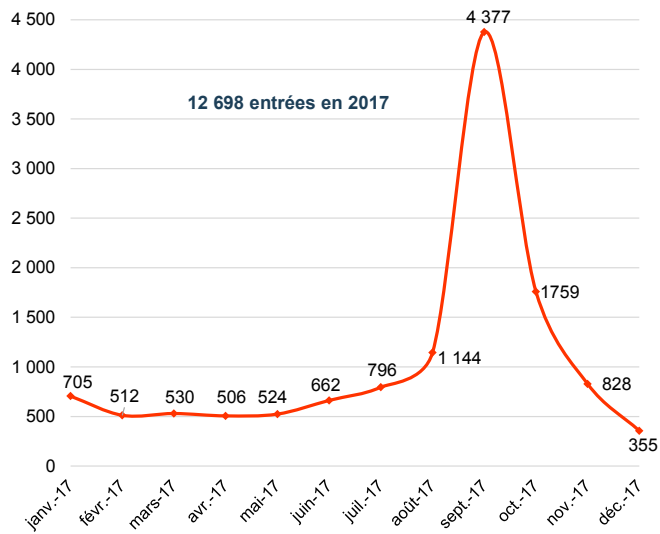
Définition :

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

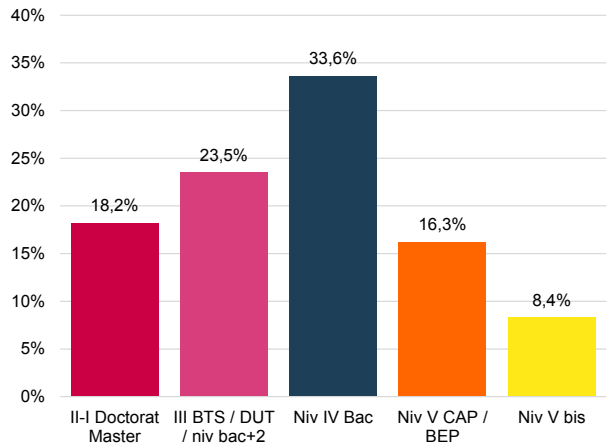
L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation.

Le contrat de professionnalisation a été créé par la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle. Il succède aux contrats de qualification, contrats d'adaptation et contrats d'orientation.

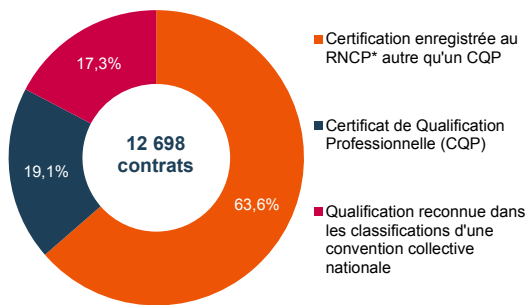
3. Les entrées en contrat de professionnalisation - 2017



4. Part du diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée dans le dispositif - 2017

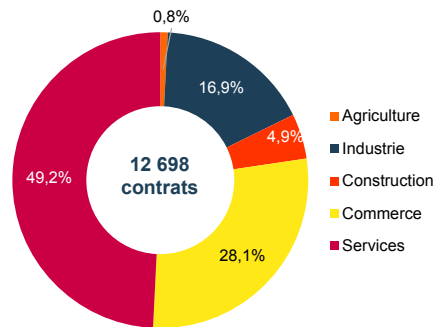


5. Répartition des contrats signés selon le type de qualification - 2017



* RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

6. Répartition des contrats signés selon l'activité principale de l'établissement - 2017



OREF Grand Est - Tél. 03 88 15 66 08 / Web : oref.grandest.fr

Maison de la Région, site de Strasbourg
 1 place Adrien Zeller 67070 STRASBOURG Cedex
 Maison de la Région, site de Châlons-en-Champagne
 5, rue de Jéricho – CS7044151037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
 Région Grand Est, site de Metz - Lycée Schuman
 4, rue Monseigneur Pelt - BP 45138 57074 METZ Cedex 03

